

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de  
BOUSSE

Dossier n° DP 57 102 2600013

Date de dépôt : 13/02/2026

Demandeur : BUZON PELTIER REGINE

Pour : installer un carport pour abriter un véhicule

Adresse du terrain : 17 rue Georges de la Tour  
57310 BOUSSE

Affaire suivie par :  
Claire BRETNACKER  
Tel : 03 82 82 59 26

Le Maire  
À  
BUZON PELTIER REGINE  
17 RUE GEORGES DE LA TOUR  
57310 BOUSSE

Par courrier daté du 19/02/2026, notifié le 20/02/2026, je vous avais indiqué que votre dossier était incomplet et que vous aviez 3 mois, à partir de la date de notification, pour fournir les éléments demandés.

Or à ce jour vous n'avez pas répondu à ma demande de pièces manquantes.

Conformément à l'article R 423-39 b du code de l'urbanisme, votre demande fait l'objet d'une **décision tacite de rejet** depuis le 21/05/2026.

Je vous prie de croire, en l'assurance de ma considération distinguée.



Le 21 mai 2026

Le Maire

Pierre KOWALCZYK

L'avis de dépôt de la présente demande, prévu à l'article R 423-6 du code de l'urbanisme, a été affiché en mairie le : 16/02/2026.

**Délais et voies de recours contre la présente lettre :**

Le (ou les) demandeur(s) peut contester la légalité de la présente lettre dans les deux mois qui suivent la date de sa notification. A cet effet il peut saisir\* le tribunal administratif territorialement compétent d'un recours contentieux.

\*(Les particuliers et les personnes morales de droit privé non chargées de la gestion d'un service public pourront également désormais déposer leur recours et s'adresser par la voie électronique au tribunal à partir d'une application internet dénommée << Télérecours citoyens >> accessible par le site de téléprocédures <<http://www.telerecours.fr/>>.)